



Reims, le 24 novembre 2015

DECLARATION LIMINAIRE DES COMMISSAIRES PARITAIRES CAPA DES SAENES

Madame la Présidente,

Nous ne pouvons débuter cette commission sans avoir une pensée envers les familles endeuillées, envers les victimes des terribles attentats sanglants qui ont frappé la France le 13 novembre 2015.

L'UNSA souligne le professionnalisme des services publics de l'Education Nationale qui ont su se mobiliser à travers tous ses fonctionnaires pour rassurer les usagers dans la communication et pour appeler à l'unité afin que nos valeurs démocratiques et républicaines soient défendues et sauvegardées.

Cette CAPA est consacrée essentiellement au tableau des réductions d'ancienneté. Il demeure que l'aspect systématique, mécanique, de l'attribution des réductions/majorations retire beaucoup d'intérêt à cet exercice.

Toutefois, nous restons vigilants quant à la tenue des entretiens professionnels et plus particulièrement aux avis défavorables qui en découlent.

Merci de votre attention.

Les commissaires paritaires SAENES A&I-UNSA